QUIBERON
INFINIMENT PRESQU'ÎLE

DDTM du MORBIHAN
ARRIVÉE LE
28 JAN. 2019
SENB

DDTM
Service Eau, Nature et Biodiversité
A l'attention de Madame LE GALL
1 allée du Général Le Troadec
BP 520
56019 VANNES cédex

A Quiberon, le 24 janvier 2019

N/Ref : BH/JB/GJ-2019DP00065
Direction des Services Techniques

Objet : Demande de dérogation pour la stérilisation des œufs de goélands

Madame,

La Ville de Quiberon, depuis plusieurs années, est saisie de réclamations (propriétaires, syndics…) concernant les nuisances occasionnées par la présence de goélands en zone urbaine.

Afin d'identifier ces nuisances, un « formulaire de plainte » a été mis en ligne sur le site internet de la Ville ainsi qu'à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Puis, une étude d'impact a été sollicitée auprès de l'Association Bretagne Vivante. L'objectif de cette étude a été de réaliser un recensement de la population des goélands afin de lutter contre les nuisances subies.

Au regard des résultats du diagnostic, je me permets de vous soumettre une demande d'autorisation de dérogation pour la destruction des œufs de goélands dans les secteurs identifié suite au recensement pour l'année 2019 et suivantes. Vous trouverez en pièces jointes, le compte-rendu du recensement réalisé en 2018 par l'Association Bretagne Vivante, le rapport de campagne de stérilisation 2017 réalisé par la société Alpinistes Brestois, un modèle de « formulaire de plainte » ainsi qu'une note de demande d'autorisation de stérilisation des œufs de goélands.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Bernard HILLIET

PJ :
Cerfa de dérogation et note de présentation
Etude d'impact Association Bretagne Vivante
Modèle Formulaire de plainte
Compte rendu 2017 d'intervention de la société Alpinistes Brestois

Ville de Quiberon - Station classée de Tourisme
Hôtel de Ville 7 rue de Verdun - CS 90801 - 56178 Quiberon cedex

02 97 30 24 00 quiberon@ville-quiberon.fr - www.ville-quiberon.fr

QUIBERON
INFINIMENT PRESQU'ÎLE

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION DE STERILISATION DES ŒUFS DE GOELANDS SUR LE TERRITOIRE DE QUIBERON POUR 2019 et ANNEES SUIVANTES

Objet

Stérilisation, par pulvérisation du produit « stérilis », sur les œufs de goélands argentés (Larus Argentatus) afin de réguler la population en zone urbaine, la réduire, voire inciter la nidification dans des secteurs moins gênants pour les riverains.

Estimation de la population de goélands argentés (cf. diagnostic de l'association de Bretagne Vivante)

Il ressort du diagnostic que suite à la campagne de stérilisation effectuée en 2017, la population reste similaire en 2015 et 2018. (29 nids en 2015 et 34 nids en 2018 pour les mêmes bâtiments prospectés)
Il a été comptabilisé 47 nids au total (incluant les bâtiments prospectés seulement en 2018).
Il est constaté un léger déplacement de la population. Suite à la campagne 2017, les goélands ont simplement changés de toits. La proximité du port de pêche et la présence de toits plats favorisant leur cantonnement sur la commune. Les zones à forte fréquentation sont les suivantes :

- Secteur du centre-ville : 19 couples ;
- Secteur de la Thalassothérapie : 16 couples;
- Secteur super U : 6 couples.

Nuisances engendrées

La Ville de Quiberon enregistre de nouvelles réclamations chaque année et les nuisances constatées sont principalement :

- **Sonores :** installations et nidifications sur les toits, les goélands tapent sur les vitres
- **Déjections :** détériorations des peintures de voiture ou des enduits de façade, de l'étanchéité du toit terrasse

Communication et sensibilisation du public

Site internet de la Ville, panneau d'informations (2), magazine de Quiberon, presse.
Rappel :

- sur l'interdiction de nourrir les goélands ;
- l'obligation de dépôts d'ordures ménagères dans des conteneurs fermés.

Société intervenant pour la stérilisation des œufs si dérogation autorisée

La société Profil Armor a été contactée afin d'obtenir un devis d'intervention pour une stérilisation des œufs dès accord par arrêté préfectoral pour l'année 2019 (deux passages, l'un fin avril et l'autre mi-mai).

QUIBERON INFINIMENT PRESQU'ÎLE	FORMULAIRE DE PLAINTE POUR NUISANCES LIEES AUX GOELANDS

Le goéland est une espèce protégée, seule la limitation des naissances peut être autorisée par le ministère de l'écologie. La ville va faire réaliser une étude d'impact sur les nuisances occasionnées par les goélands afin de présenter un dossier de demande d'autorisation de traitements des œufs.

La limitation de l'accès à la nourriture est une condition pour limiter l'installation des goélands en ville. En application du règlement sanitaire départemental, il est interdit de nourrir tout animal sauvage.

En vous remerciant de votre participation.

Renseignements

Nom - prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Portable : .....

Adresse internet : .....@.....

Nuisances subies :

Adresse : .....

Maison individuelle ☐ Résidence ☐

Nature de la gêne : (décrire la nuisance, sa fréquence...)

Sonore ☐ Déjections ☐ Nidifications ☐

Période(s) de l'année : .....

Depuis quand subissez-vous cette gêne ? .....

Existe-t-il des conteneurs à ordures ménagères à proximité ? .....

Autres ?.....

Fait à .....

Signature

Formulaire à compléter et à renvoyer :

Ville de Quiberon – Services Techniques – 7 rue de Verdun – 56178 QUIBERON Cedex